



Yaoundé, le

DIRECTION GENERALE/HEAD OFFICE

**AVIS DE SOLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°~~C~~/ASMI/FEICOM/DG/2024
DU 05 SEPT 2024 POUR LA PRE-QUALIFICATION D'UN CONSULTANT
INDIVIDUEL CHARGE DE LA MATURATION DU PROGRAMME DU FEICOM POUR LA
PROMOTION DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCAL ET DURABLE**

Le Directeur Général du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), en vue d'opérationnaliser le Programme du FEICOM pour la Promotion du Développement Economique Local Durable (PRODELD-FEICOM), lance un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt pour le recrutement d'un Consultant Individuel qui désire participer à la pré-qualification pour la prestation indiquée ci-dessus, sur financement du Budget de Fonctionnement des Exercices 2024 et suivant du FEICOM.

1- Objet :

Le présent Avis de sollicitation à manifestation d'intérêt a pour objet la pré-qualification d'un Consultant Individuel, chargé de la maturation du Programme du FEICOM pour la Promotion du Développement Economique Local et Durable.

Les Consultants intéressés par les prestations sus mentionnées devront avoir des références avérées dans le domaine de l'économie territoriale et l'élaboration du suivi-évaluation et de la mise en œuvre des programmes de développement.

2- Participation et origine :

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt est réservé aux Consultants installés au Cameroun et disposant des moyens matériels, et des ressources humaines capables d'élaborer les outils et les procédés de mise en œuvre du PRODELD. Par ailleurs, les candidats doivent fournir toutes les informations justifiant leurs qualifications et références dans les prestations analogues ainsi que les documents appropriés attestant de leur expérience dans ce domaine.

3-Nature des prestations :

Les prestations doivent comprendre notamment :

- Elaboration de la méthodologie et les outils de sélection des communes ;
- Organisation de la sélection des communes de la phase pilote ;
- Réalisation des études de base (diagnostic territorial) dans les Communes de la phase pilote en vue de modéliser le suivi/évaluation ;
- Elaboration de la boîte à outils du programme ;
- Contribution à l'organisation des tables rondes de bailleurs.

L'identification et la saisine des potentiels bailleurs de fonds et partenaires techniques et financiers sont de sa responsabilité. Le FEICOM prend en charge les frais d'organisation des tables rondes qui doivent exclusivement se tenir au Cameroun. Les rapports des diverses sessions de tables rondes sont rédigés par l'adjudicataire et communiqués au Maître d'Ouvrage au fur et à mesure de leur tenue ;

4- Financement :

La présente prestation est supportée par le budget de fonctionnement du FEICOM, Exercices 2024 et suivant.

5- Critères de qualification :

Les critères de qualification sont les suivants :

- Etre un Consultant de droit camerounais installé au Cameroun ;
- Justifier des capacités administratives, techniques et financières requises notamment :
 - Avoir un dossier administratif conforme aux spécifications IV-1 ci-après ;
 - Avoir au moins une des qualifications requises ;
 - Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans ;
 - Disposer du personnel compatible avec la prestation à réaliser.

6- Dossier de candidature :

Les candidats désireux de répondre au présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt, devront fournir les pièces ci-après en un seul volume.

VI-1 Première partie (Dossier Administratif)

La première partie comprendra les documents administratifs, en originaux ou en copie certifiées conformes, datées de moins de trois (03) mois et valables pour l'exercice budgétaire 2024:

- une lettre de manifestation d'intérêt timbrée, datée et signée du candidat ;
- une attestation de non-faillite établie par le Tribunal de Première Instance du ressort ou tout autre document établi par l'institution compétente du pays de résidence du soumissionnaire étranger datant de moins de trois (03) mois précédent la date de remise des offres ;
- une attestation de conformité fiscale timbrée;
- un certificat de non exclusion des marchés publics délivré par l'ARMP ;
- une attestation d'immatriculation timbrée ;
- une attestation pour soumission délivrée par la CNPS ;
- un plan de localisation signé sur l'honneur précisant la Commune du lieu d'établissement, la dénomination du quartier et le lieu-dit ;
- Une copie certifiée du registre de commerce ;
- Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une banque ou un établissement financier agréé par le Ministre des Finances sauf dispositions contraires prévues par la convention de financement ;

NB : Il est précisé que chaque soumissionnaire dispose de 48 heures pour compléter son dossier. Passé ce délai, l'absence ou la non validité de l'une des pièces ci-dessus entraînera le rejet pur et simple de la candidature.

VI-2 Deuxième partie (Dossier Technique)

VI-2-1 Composition du dossier technique

Le dossier technique devra comprendre :

VI-2-1-1 La liste du personnel de réalisation

Le Consultant doit nécessairement être titulaire d'un BACC +5 dans les disciplines suivantes : économie, aménagement du territoire, planification territoriale, agroéconomie, sciences sociales (sociologie, géographie, démographie etc.), génie civil/urbain et tout autre domaine jugé pertinent.

Etre titulaire d'un doctorat ou doctorant et de toute autre formation diplômante/certifiante dans les domaines jugés pertinents serait un atout.

Le consultant doit disposer de connaissances avérées dans le domaine de cette prestation. A cet effet, il doit fournir :

- son Curricula Vitae, daté et signé ;
- les copies certifiées conformes des diplômes universitaires, certificat et attestation de présentation de l'original du diplôme le plus élevé, certifiés par une autorité compétente .

VI-2-1-2 Les références en ce qui concerne les prestations similaires

Le consultant présentera ses références tout en précisant la liste des domaines de sa spécialisation, de son expérience pour les prestations prévues dans le présent Avis. Pour être validée, chaque référence en prestation de même nature et de même importance devra être justifiée par les éléments suivants :

- les copies de la première et dernière page du contrat ;
- la page de consistance de la prestation ;
- le nom du Maître d'ouvrage ;
- le lieu d'exécution du projet ;
- le certificat de bonne exécution des services ou le procès-verbal de réception.

VI-2-2 Critères d'évaluation du dossier technique

N°	Critères	Points
1.	Lettre de motivation de candidature mettant en exergue la connaissance de la décentralisation, du développement économique local au Cameroun et des procédures de financement des bailleurs de fonds	05
2.	Qualifications du candidat <ul style="list-style-type: none"> - Qualification principale - Autres qualifications 	15
3.	Expériences professionnelles/références acquises* au cours des dix (10) dernières années dans : <ul style="list-style-type: none"> - la formulation, la mise en œuvre et l'évaluation des programmes de développement ; - l'élaboration des procédures de planification stratégique et budgétaire (PTBA) ; - l'élaboration des procédures gestion administrative, comptable et de passation de marchés - l'élaboration des cadres de suivi-évaluation et de gestion environnementale et sociale ; - la recherche de financement et le montage financier. *(Joindre les copies des attestations de travail, procès-verbaux de réception ou de services faits)	55
4.	Méthodologie d'intervention et chronogramme des activités	20
5.	Présentation du dossier de candidature	05
Total des points		100

VI-2-3 Critères éliminatoires

- Dossier administratif non-conforme après 48 heures pour ce qui est du dossier administratif ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Note technique inférieure à 75 points sur 100.

Dépôt des dossiers

Les offres devront parvenir sous pli fermé et scellé et sans aucun renseignement sur l'Entreprise/le laboratoire géotechnique, à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Dépense et de la Comptabilité du FEICOM (Service des Marchés et Approvisionnements), porte 11, poste 217, sise à l'ancien siège de la Direction Générale du FEICOM à YAOUNDE - Mimboman, au plus tard le 12^e SEPT 2024 à 13 heures. Passé ce délai, aucune offre ne peut être acceptée, modifiée ou retirée. Les offres seront établies en six (06) exemplaires, dont un (01) original et cinq (05) copies, et rédigées en français ou en anglais. Chaque offre constituée en une enveloppe unique portera la mention :

« AVIS DE SOLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°06/ASMI/FEICOM/DG/2024 DU
05 SEPT 2024 POUR LA PRE-QUALIFICATION D'UN CONSULTANT, CHARGE DE LA
MATURATION DU PROGRAMME DU FEICOM POUR LA PROMOTION DU DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE LOCAL ET DURABLE.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

7. Publication des résultats

La publication des résultats fera office d'adjudication et une lettre d'invitation à produire une proposition financière suivra.

Fait à Yaoundé, le 05 SEPT 2024

Le Directeur Général,
Maître d'Ouvrage



Philippe Camille Akoa
MAGISTRAT HORS-HIERARCHIE

Ampliations :

- MINMAP ATCR ;
- ARMP (pour publication et archivage) ;
- AFFICHAGE (pour information) ;
- CHRONOS/ARCHIVES.